

Règlement intérieur FIT & CAMP TRAINING

- 1 - L'adhésion à l'association implique l'approbation de son statut et de son règlement intérieur.
- 2 - Le lieu de rendez-vous les lundis et mercredis est au 20 C rue Charles de Gaulle à Orsay (local). Pour le samedi : gymnase Blondin à Orsay.
- 3 - La présentation de la carte d'adhérent est obligatoire avant chaque séance pour pouvoir participer aux activités.
- 4 - Les séances sont ouvertes à un large public, la tenue vestimentaire devra rester dans le respect de chacun. Les animateurs responsables des séances se réservent le droit de vous indiquer si ce n'est pas le cas.
- 5 - Le respect des personnes et du matériel est sous la responsabilité des animateurs et du conseil d'administration. Si une conduite est inconvenante, aussi bien en termes de propos que de dégradations volontaires, l'exclusion pourra être prononcée par le bureau sans possibilité de remboursement.
- 6 - Il est déconseillé de venir avec des objets de valeur. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- 7 - Veillez à bien respecter les horaires des séances. Il est conseillé d'arriver en avance à votre séance, celle-ci étant mobile avec des parcours variés, vous ne pourriez pas la rattraper et nous n'attendons pas les retardataires.
- 8 - Au moment de la signature du contrat, les horaires des séances collectives sont indicatifs et susceptibles de modifications. L'adhérent ne peut pas invoquer ces changements pour résilier son abonnement.
- 9 - Les cotisations sont payées anticipativement à l'année (possibilité d'échelonnement de paiement en 3 fois). En cas de non-paiement à l'échéance prévue et si Fit & Camp Training devait recourir au recouvrement de la créance, l'association serait en droit de réclamer toutes les sommes dues immédiatement ainsi que les frais engagés et quel que soit le mode de paiement prévu.
- 10 - Chaque réduction et offre sur les abonnements ne sont pas cumulables. La réduction de -15% en fin de séance découverte et l'exclu web -10% ne sont applicables que sur les abonnements Solo.
- 11 - Une fois payée, votre cotisation annuelle ne pourra être remboursée, pour quelque motif que ce soit.
- 12 - L'adhérent ou son représentant légal accepte, en signant le formulaire d'adhésion :
 - le règlement intérieur et déclare s'y conformer et y adhérer sans restriction ni réserve,
 - la diffusion éventuelle de photographies utilisant son image ou celle de son enfant, sur tous les supports de diffusion de l'association dont le site internet www.fitandcamptraining.com dans le respect des articles 226-1 à 226-8 du Code civil.
- 13 - Le formulaire d'adhésion recueille des informations vous concernant (nom, prénom, adresse électronique, téléphone) dans un but d'assurer le suivi de votre abonnement, et/ou une demande d'abonnement à la newsletter. Ces informations ne seront pas transmises à des tiers. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données le concernant sur simple demande (Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978).
- 14 - Fermeture de l'association pour congés annuels : du 24 avril au 1^{er} mai inclus et du 1^{er} au 15 août inclus.

